

Le groupement "La femme et la démocratie" fêtera le 650me anniversaire de la Confédération

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 593

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

librement pour discuter librement des problèmes qui nous touchent de près. Anglaises et Allemandes contribuent en grand nombre à la défense nationale, ce qui n'empêche pas les Anglaises de continuer leur vie féministe, de s'occuper de la nationalité de la femme mariée ou de travailler à une meilleure égalité entre les sexes. M^{lle} Gourd a également parlé des conseillères municipales françaises, de l'absence de femmes dans le Conseil national français, de la mesure qui ferme aux Françaises l'accès aux études supérieures : toutes choses que connaissent les lectrices du *Mouvement*. En Suède, dix-huit femmes siègent dans deux Parlements ; en Angleterre, Miss Wilkinson est secrétaire d'Etat aux pensions, et Miss Horsbrough à la santé publique. La vie continue, et Mrs. Bompas, la secrétaire de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, plante des fleurs dans son jardin : elle ne les verra peut-être pas fleurir, mais elle les plante malgré tout parce qu'en ces temps de bouleversements, elles sont une source éternelle de joie et de continuité.

C'est sur cette note reconfortante que se termina notre XXX^{ème} Assemblée générale annuelle, laquelle comporta encore des parties récréatives charmantes, dont je laisse la narration à notre rédactrice. S. BONARD.

Récréations suffragistes

...Ce compte-rendu serait en effet fâcheusement incomplet si il n'y était fait mention du spirituel «Cabaret», composé pour la circonstance par M^{lle} G. Gerhard, avec la collaboration de quatre jeunes et brillantes actrices amateurs, qui, avec autant de verve que de talent, dérouleront devant nous toute une série de sketches riches en allusions féministes du meilleur comique. Et si la charmante attention de l'auteur de mêler le français à l'allemand littéraire priva nos Confédérées des Witz auxquels le dialecte bâlois prête une saveur toute spéciale, nous a-t-on toujours assuré, nous, les Welches, avons pu ainsi jouir sans en perdre une phrase de véritables trouvailles : la lessiveuse, dont chacune des clientes, suivant ainsi les préceptes de l'Office fédéral de guerre diffusés par le *Schw. Frauenblatt*, fait figurer de la choucroute à son menu justement le jour de la semaine où elle se rend chez elle et qui s'en va maintenant chercher des pratiques auprès des lectrices du *Mouvement* lequel, lui au moins ne se mêle pas de conseils culinaires ! les deux F. H. D. (Service complémentaire féminin) examinant le nouvel uniforme dont le modèle, un ample tablier de nos grand-mères, présente à la fois un cachet militaire parce qu'il a des épaulettes et un caractère de modestie féminine, parce qu'il est vaste et long à souhait et cache les plus jolies jambes ! les « nouvelles méthodes » de travail... scolaire aussi bien que féministe ! la coryphée énumérant tout ce que les femmes peuvent et doivent faire, alors que le chœur entonne avec conviction le refrain bientôt repris par toute l'Assemblée : *Aber stimmen darf man nicht !* et enfin, les projets de timbres-poste à figures de femmes soi-disant primés à un concours, et présentant à la sagacité des spectateurs des portraits de féministes suisses, tandis qu'un accompagnement musical en canons mêlait drôlement certaines caractéristiques de la présidente de l'Alliance, de la présidente sortant de charge de l'Association pour le Suffrage, d'une conférencière à la Radio de Zurich et de la rédactrice du *Mouvement*...

Il serait peut-être irrévérencieux envers les personnalités officielles qui y prirent part de dire que le banquet du dimanche à midi, auquel notre collaboratrice ne put non plus pas assister, fut, lui aussi récréatif ; mais un Conseiller d'Etat sut si cordialement dans ses déclarations de principes suffragistes se louer de la collaboration féminine dans des Commissions officielles, et la déléguée d'un Office fédéral s'inspira si spirituellement des inscriptions ornant la salle du Grand Conseil pour les approprier au mouvement suffragiste ! que des salves d'applaudissements leur dirent le plaisir qu'ils avaient fait à leur très nombreux auditoire. Et ensuite malgré la pluie, l'on s'en fut, qui au Musée de peinture, qui rendre visite au bison du Jardin zoologique, que lors d'une précédente Assemblée quelques-unes d'entre nous déclarèrent être le type accompli de l'antisuffragiste ! qui enfin à une séance de Comité, si cordiale, et accompagnée d'un si excellent thé que chacune eut l'idée que cette part-là avait été la meilleure !... E. Go.

Le Groupement „La Femme et la Démocratie“ fêtera le 650^{ème} anniversaire de la Confédération

Profitant de la présence à Bâle, à l'occasion des réunions suffragistes, de la plupart de ses membres, le Comité de « La Femme et la Démocratie » a tenu une séance le 18 mai au matin. Il y a été notamment décidé de convoquer une « Journée des femmes suisses » à Lucerne, les 28 et 29 juin, dont le programme comportera en cas de beau temps un pèlerinage au Rutili.

Nous donnerons en temps utile des détails sur cette réunion, que nous annonçons dès maintenant, afin de permettre à toutes celles qui auront à cœur d'y participer en cette année d'anniversaire de réserver ces dates pour cette bienfaisante rencontre.

Un succès suffragiste à Neuchâtel

(Suite de la 1^{re} page)

C'est ensuite notre motionnaire, M. Brandt, qui prend la parole, non pas pour revenir sur le problème d'ensemble mais pour résumer quelques points de l'exposé de M. Lambelet, et pour insister une fois encore sur la modeste mesure proposée, puisqu'il ne vise que l'octroi de droit de vote féminin en matière communale. M. Losey (rad.) à son tour recommande chaudement au Grand Conseil de confirmer son vote précédent, et de donner au peuple l'occasion de se prononcer. Il faut faire appel à toutes les forces utiles de la nation en ces temps si graves.

M. Kennel est hostile à cette innovation. Il représente la femme comme un être qui se donne toute entière à une tâche quand elle l'entreprend, aussi il est à craindre qu'elle n'apporte à la chose publique une passion qui lui fera oublier d'autres devoirs. L'orateur a eu la curiosité de faire auprès des femmes neuchâteloises une petite enquête personnelle, pour se rendre compte si elles désiraient vraiment le droit de vote. Cette enquête est désastreuse pour nous pauvres féministes. Lisez plutôt : sur 261 femmes qu'il interrogea, 40 seulement furent affirmatives ; 158 sont hostiles ; 38 se déclarent

parfaitement indifférentes, et 25 enfin estiment le droit de vote utile et juste pour certaines questions seulement (questions d'Eglise et d'éducation).

M. Pellaton (P. P. N.) qui ensuite demande la parole défient le record de l'hostilité véhémente (il n'y a donc pas que les femmes passionnées quand il s'agit de questions politiques ?) si bien que son discours suscita à diverses reprises des protestations de ses collègues. Que nous reproche-t-il exactement ? Une association féministe, (il se garde bien de la nommer !) aurait, paraît-il, publié des manifestes démagogiques tout à fait dangereux lors d'une dernière votation (laquelle ? mystère encore). Nous sabotons la défense nationale ; les femmes en possession du droit de vote dans d'autres pays n'ont pas su empêcher la guerre, etc., etc. Nous avons le sentiment que ce violent discours a plutôt servi notre cause au lieu de lui nuire. Le malaise qu'il a suscité est d'ailleurs promptement effacé par les trois derniers exposés de ce mémorable débat.

M. S. Rollier (lib.) déclare avec chaleur que la femme ayant sa place dans les bureaux, dans les ateliers, à l'usine, elle doit, l'avoir dans la commune. M. Graber (soc.) constate avec regret que l'atmosphère de l'Assemblée s'abaisse au moment où l'on aborde le problème de l'extension de la démocratie. La femme ne joue-t-elle pas dans la société un rôle qui lui permet de revendiquer des droits ? Le rôle des hommes est-il tellement plus important ? Dans tous les cas, ils ont fait un monde bien mauvais. M. Graber estime que c'est une question de justice et d'équité, de haute portée morale, que de permettre aux femmes d'avoir voix au chapitre.

Une très agréable surprise nous est encore réservée lorsque se lève M. Pierre Favarger (lib.). Autrefois adversaire convaincu, non-seulement du suffrage féminin mais du suffrage universel, M. Favarger, mu par un sentiment de justice, s'est maintenant rallié à notre cause, et dans un discours, spirituel et très élevé, il expose que, s'il est un transfiguré, c'est que les temps ont changé, et qu'il a changé

Paysannes vaudoises

Sans s'être concertées, les deux associations féminines paysannes que compte le canton de Vaud se sont réunies, le 4 mai, à Yverdon, et par la force des choses se sont occupées de l'aide à la paysanne.

L'Association agricole des femmes vaudoises qui a siégé sous la présidence de M^{me} Trolliet-Villard (Dailles) compte 29 sections avec 400 membres et a eu le plaisir de recevoir deux groupes nouveaux : Suchy, avec 14 membres, et Juriens. Il va sans dire que 400 membres, c'est trop peu ; elles devraient être 4000 à se fédérer et à étudier ensemble des problèmes communs à toutes ; aujourd'hui, a dit M^{me} Trolliet dans son rapport, l'isolement est néfaste ; seule l'union peut permettre aux productrices de retirer le prix de leur travail ; cela est vrai autant pour les travailleuses de la terre que pour les autres. Pour la paysanne aussi, qui travaille 14 heures par jour et voudrait pouvoir ajouter encore dix minutes à chaque heure. Le concours de jardins a groupé six concurrentes ; cette initiative, qui est heureuse et porte ses fruits, sera poursuivie.

La séance a été suivie d'un repas en commun à l'Hôtel du Port où M. Ulysse Péclard, syndic d'Yverdon, a salué les cultivatrices vaudoises et leur a fait remettre, au lieu de vin d'honneur, des fondants au chocolat ! Il a insisté sur la tâche d'éducatrice que doit assumer chacune, a recommandé l'union dans le travail, insisté sur la soif de divertissements qui caractérise notre époque, la mauvaise habitude des week-ends à qui on sacrifie trop de choses essentielles, et a mis sur la conscience des paysannes le meilleur logement des servantes ; c'est en partie à ce mauvais logement que l'on doit la préférence que les aides de ménage portent au travail en ville.

Nos paysannes ont repris séance à 15 heures pour entendre M^{lle} Maria Folly (Lausanne) parler de ce qui se fait en France, M^{me} J.-L. Dufour (Lausanne) de l'organisation de l'aide à la campagne, dont elle assume le secrétariat (8, rue Curtat (Lausanne) et M^{me} A. Droz (Yverdon) des campagnes et citadines. Un thé animé a suivi, agrémenté de productions du Chœur de dames d'Yverdon.

Pendant ce temps, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin se réunissaient dans le jardin de l'Hôtel de la Prairie sous la présidence entendue et gracieuse de M^{me} Linder-Jacoud (Senarclens), qui, après avoir salué la présence de plusieurs personnalités, a évoqué les rapports de l'Association avec l'Entr'aide patriotique féminine et le Cartel des Associations féminines vaudoises. Le Comité a été notamment chargé d'étudier la possibilité de convoquer la prochaine Assemblée en même temps que celle de l'Association agricole des femmes vaudoises, et de tenir avec cette dernière une séance consacrée à l'étude de problèmes communs à toutes les paysannes.

M^{lle} F. Fonjallaz (Epesses), présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, a parlé de l'aide à la paysanne. Le secrétariat général vaudois est assumé par M^{me} J.-L. Dufour pour l'aide à la campagne par les adultes, et par M^{me} B. Piguet-Ramuz pour l'aide par la jeunesse. Dans chaque district sera désignée une agente de liaison ; dans chaque village devra se trouver une femme qui s'occupera du placement de la main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre s'occupera spécialement de la lessive et des raccommodages, de l'aide aux malades, notamment aux accouchées. Les paysannes mettront leur fierté à faire seules toute leur tâche, mais c'est au détriment de leur santé ; elles doivent donc en toute sincérité faire appel à l'aide paysanne, qui n'est pas une aumône, mais une entr'aide faite de bon cœur, avec une grande bonne volonté et le désir de se rendre utile.

Les nombreuses participantes ont encore applaudi une alerte causerie dans laquelle M^{me} J. Barraud, présidente de l'Association du costume vaudois, a fait revivre le temps des diligences et évoqué maintes traditions chères au cœur des Vaudoises.

La journée s'est terminée par des conversations où furent spécialement invoquées la nécessité de se grouper pour écoulér les légumes, — car le manque de moyens de transports est une grave complication — et celle de faire comprendre aux citadins que la lourde tâche des paysans, que leurs frais de production accrus, doivent trouver leur juste récompense dans des prix adaptés aux conditions nouvelles. S. B.

bert. de la Chaux-de-Fonds, lui-même poète de mérite — ont rappelé sa mémoire. Certes, elle n'était pas féministe ; elle ne devanait point les temps. Peut-être le serait-elle aujourd'hui, puisqu'elle avait le cœur généreux. D'ailleurs toute femme qui, résolulement tire parti de ses dons et fait une carrière indépendante, prêche d'exemple. Et si elle appartient à des milieux aisés où souvent le plaisir est un devoir, son mérite grandit encore.

Le père d'Alice, M. Alfred de Chambrier, descendant d'une ancienne famille de magistrats et d'historiens, était lui-même un savant, professeur d'histoire générale aux Auditoires, puis à l'Université de Neuchâtel. La fillette n'avait qu'un an lorsqu'elle perdit sa mère, née de Sandol-Roy. C'était une enfant d'une vivacité extrême, mais dont le caractère réclamait, pour se former, plus d'amour que de sévérité. En toutes choses, elle se laissait guider par le sentiment du devoir et le désir de faire plaisir aux siens.

Toute sa vie s'est écoulée à Neuchâtel, sauf un séjour de dix-huit mois à Darmstadt où elle avait voulu apprendre l'allemand. Sa première instruction, elle l'avait reçue à l'école de M^{me} Maegdefrau, très renommée alors dans notre petite ville. Elève des classes supérieures de jeunes filles, elle s'y était fait, par ses compositions françaises, une petite célébrité. Toutefois elle ne n'en laissait point compter. Modeste et simple, sentant ce qui lui manquait, elle se plaça d'emblée sous la direction de quelques personnes capables de lui enseigner le métier. Ph. Godet et Ernest Naville furent ses meilleurs conseillers. Le premier a raconté avec beaucoup de grâce, dans la préface qu'il écrivit pour le recueil des

vers posthumes d'Alice de Chambrier, comment elle transcrivait dans un album couvert de peluche vieil or — nous en avons parlé — ceux de ses poèmes qu'il avait jugés suffisamment retravaillés. « Est-ce pour la peluche ? » lui demandait-elle, l'œil mutin.

Les représentations des chefs-d'œuvre classiques, données à Neuchâtel par la célèbre actrice, M^{me} Agar qui tenait les rôles de Phédre et d'Hermione, avaient aussi fortement impressionné la jeune fille. Impression réciproque s'il faut en croire le testament de la tragédienne. En voici le préambule :

« Il n'y a plus aucune condamnation pour ceux qui marchent, non selon la chair, mais selon l'Esprit. C'est dans cette assurance que je veux finir mes derniers jours ici-bas et entrer dans l'éternité. A quelle distance je me trouve de mon point de départ ! Si je me demande comment je suis arrivée à cette douce certitude, je trouve sur ma route quatre personnes qui m'ont précédée et qui me suivront au ciel. (Suivent trois noms) ... Enfin la plus jeune de toutes, Alice de Chambrier, que j'ai vue à Neuchâtel (Suisse) qui, une fois, m'a parlé de sa foi en des termes qui me sont restés. Belle et bonne créature, j'ai retrouvé sa figure et son âme dans ses poésies, et la dernière, la Plume, m'a montré mieux peut-être que tout le reste, la profondeur des chutes et l'immensité de la compassion... Je le lui dirai au ciel... »

C'est pour le théâtre que la jeune fille commença d'écrire. A dix-sept ans. D'abord, trois tragédies en 5 actes, en vers : *La fille de Jephthé*, la plus originale, *Sophonisse*, et *Les Chrétiens* qui ont le grave défaut, dit Ph. Godet, de trop

rappeler *Polyeucte*. Puis un drame en vers *Lore Nicol*, trois comédies et une saynète : *La Bohémienne*. Inutile de dire que, de tout cela, rien n'a jamais été publié. La bonne grâce et le naturel du dialogue en font le principal mérite.

En outre cette jeune fille, morte si tôt, avait écrit en prose quatre nouvelles, dont *Belladonna*, couronnée par l'Institut national genevois, fut publiée et même traduite en allemand. Quatre nouvelles, avons-nous dit et deux romans : *Mille de Vieux Charmelle* et *le Chatelard de Bevaix*, déjà mentionnés. Celui-ci devait être une peinture du pays neuchâtelois au XV^{ème} siècle. Avec un grand courage, Alice de Chambrier s'était mise à fouiller les archives, à sonder les textes, tâchant à s'imprégner de l'esprit d'une époque que son instinct de poète lui faisait deviner. L'œuvre fut achevée en novembre 1882, mais la mort ne laissa même pas à l'auteur le temps de se relire. Deux ans plus tard, Philippe Godet la fit paraître dans le *Musée neuchâtelois*, non d'ailleurs sans y avoir pratiqué quelques coupures et apporté quelques indispensables mais discrètes corrections. La lecture en est si attachante que récemment, les Editions Spes l'ont reprise et publiée en volume.

Cependant, le meilleur de l'œuvre d'Alice de Chambrier est dans sa poésie. Il en existe environ 175 morceaux qui représentent quelque 1500 vers. Poèmes narratifs, dans le genre de ceux de la *Légende des siècles*. Ainsi cette *Nuit du désert*, évocation de quatre grandes ombres dialoguant au pied des Pyramides : Jules-César, Attila, Charles Quint et Napoléon. Poèmes personnels surtout, de beaucoup les meilleurs, de l'ensemble desquels Ph. Godet a distrait une cinquantaine de pièces, pour le recueil posthume. Jamais, en Suisse romande,

on ne vit tel succès de librairie. La première édition, de 1000 exemplaires, s'enleva en dix jours, du 15 au 25 décembre 1883. Cinq autres lui succédèrent, tant à Paris qu'à Lausanne. Récemment, à l'occasion du cinquantenaire d'*Au-delà* — c'est le titre qu'avait choisi Ph. Godet, titre qui répondait à la plus ardente aspiration du poète — la Baconnière en a publié une 7^{ème} édition, augmentée d'un *Avertissement* de M. Alfred Lombard et d'une charmante pièce inédite : *Sérénade*.

A relire aujourd'hui ce petit volume, on constate, avec les éditeurs, qu'il renferme bien des imperfections. Mais il ne s'y trouve aucun morceau qui, par l'ensemble de ses qualités, ne rachète quelques faiblesses de détail, et certains comme *Les deux magots*, *Les sphinx*, *La pendule arrêtée*, *La lune rouge*, *l'Atèle*, *La maison abandonnée*, touchent à la perfection. Alice de Chambrier était poète dans l'âme. Tout pour elle se transformait en poésie. Ce n'est ni sous l'empire de l'amour, ni sous celui de la douleur qu'elle épanchait son cœur, mais dans le calme d'une vie quotidienne et comblée, simplement parce que grandissait en elle, jusqu'aux proportions d'une véritable souffrance, la soif de l'infini.

Son originalité vient surtout de ce qu'elle pensait par elle-même et non par ses parents, par ses maîtres ou encore, par ses livres... Quoique instruite, elle lisait peu. Sa bibliothèque était fort mince. Sans doute, Marc Monnier a-t-il pu relever dans son œuvre quelques influences : Victor Hugo, François Coppée, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme. Mais, en fait, sa poésie, d'une inspiration naïvement hardie, d'une fermeté large et parfois superbe dans la forme, lui appartenait bien en propre. « La facture de ses vers n'est ni molle